

RENCONTRES 2025

(14/03/24)

			BILAN FINANCIER			
	Dépenses				Recettes	
Communication	atelier pluriel	206,00		Partenariat	Biocoop	500,00
Projection - table ronde	Droits film			Participation libre		308,00
	Location Vivans	250,00				
	Frais déplacements	460,80				
	Son-vidéo (technicien + matériel)	589,60				
	Repas invités	30,00				
	Papeterie	14,30				
Bar - Restauration	Helvii	110,00		Recette bar - restauration		230,00
	Biocoop Les Vans	55,21				
	TOTAL	1715,91			TOTAL	1038,00
				Résultat		-677,91

CCTEPV - AG 2025 (3/10/2025 - Les Vans)

		Trésorerie début d'exercice	1505,39	
		Trésorerie fin d'exercice (au 24/09/2025)	692,69	
		Bilan de trésorerie	-812,7	
Recettes	610,00		Dépenses	1422,70
Cotisations	610,00		Assurance	128,22
			Frais Bancaires	95,20
			Frais Ionos	99,88
			« Pots » (AG 2024 + PV)	96,09
			Adhésions + Soutiens (REVIVRE + négaWatt + NT3V)	200,00
			Communication	125,40
			Rencontres 2025 (cf tableau annexe)	677,91

ASSEMBLEE GENERALE 2025

Les Vans, le 3 octobre

Adhérents : 30 présents et représentés votants

En présence des invités :

- **Élus** : *Bérengère Bastide (Maire de Chambonas), Thierry Bruyère-Isnard (Maire de St Paul le Jeune et Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays des Vans), Thierry Capiod (adjoint au Maire des Vans).*
- **Presse** : *Philippe Garcia (La Tribune).*
- **Partenaire** : *Malvina Lentier (Association Ressourcerie Hors Clous)*

Rapport d'activité

Commission "zéro déchet"

- Co-organisation (avec les associations *SEL* et *Secours Catholique*) de trois **gratifierias** (novembre 2024, mai et août 25).
- Réflexion sur la pertinence d'ouvrir une **recyclerie** sur le territoire (visite de celle de Génolhac) puis soutien à la nouvelle ressourcerie créée par l'association *Hors Clous*.

Conseils photovoltaïques aux particuliers : mise en place de permanences mensuelles (gratuites et ouvertes à tous) afin de répondre à une forte demande de conseils ...neutres et non commerciaux.

- Soirée de lancement en novembre 2024. Beau succès : une quarantaine de personnes intéressées.
- Permanences mensuelles pendant l'hiver.
- Arrêt des permanences à la fin de l'hiver, suite au coup de frein gouvernemental pour la filière PV. (Baisse drastique du prix de rachat de l'électricité photovoltaïque pour les particuliers et prime d'installation divisée par trois).

Suivi de divers dossiers. Parmi les objectifs du Collectif, il est celui d'être vigilant et force de propositions auprès des élus du territoire, des entreprises et des associations.

A ce titre, le Collectif a interpellé des municipalités ou la Communauté de Communes sur les dossiers suivants :

- **Parking Duclaux-Monteil** (commune des Vans) : problème de l'entrepôt des gravats de l'ancien hôpital en vue d'aménager un parking sur une parcelle naturelle. Le Collectif a adressé plusieurs courriers à la commune des Vans sur le sujet dont un dernier avec copie à la préfecture de l'Ardèche. Après un engagement formel d'évacuation de ces gravats lors du Conseil Municipal d'octobre 2024, l'évacuation effective a été réalisée au printemps 2025.

- **ZA Balagère** (Communauté de Communes) : regrettant que l'ensemble des propositions faites par le Collectif pour une Z.A. exemplaire en matière de transition écologique n'aient pas été retenues, nous nous sommes fixés comme objectif de veiller au respect des mesures «environnementales» présentes dans le règlement de zone (obligation de production photovoltaïque, minimum d'imperméabilisation des sols, végétalisation...)
- **Projet d'installation photovoltaïque au sol** sur les Grads de Banne, ancienne décharge de Chibasse (Communauté de Communes) : étude de faisabilité en cours par Enercoop avec la problématique d'une ancienne décharge classée en zone natura 2000.

“Les Rencontres du Collectif 2025” : Les communes, moteurs de la transition écologique ?”

le vendredi 14 mars. (Dans le cadre du festival “Terre et Racines” du cinéma Vivans).

- Film **“Recettes pour un monde meilleur”**, de Benoît Bringer + **table ronde** avec Céline Elie (maire de Molin-Molette, 42), Denis Sauze (vice-président de Annonay Rhône Agglo, 07) et, en visio-conférence, Gilles Pérole (adjoint au maire de Mouans-Sartoux, 06).
⇒ Soirée de très bonne tenue avec un film très intéressant et des intervenants de qualité.
Un peu plus d'une centaine d'entrées.
Côté technique, le fait d'avoir embauché un technicien spécialement pour la visio-conférence a été une très bonne idée, les problèmes de liaison ont pu ainsi être rapidement réglés.
- En parallèle de la soirée, un **Recueil d'idées** pour le territoire concernant la transition écologique a été mis en place. Deux cahiers ont été ainsi accessibles pendant tout le mois de mars à la Biocoop et au cinéma Vivans et ont permis de recueillir plus de 70 contributions. Une synthèse en a été faite autour de cinq thématiques ayant émergé de ces cahiers : l'urbanisme, les mobilités, l'agriculture & l'alimentation, l'énergie, la démocratie.
Cette synthèse a donné lieu ensuite à un document *“Nos propositions pour la transition écologique sur le territoire des Vans en Cévennes”*, document qui sera soumis aux candidats des prochaines élections municipales.

Animation d'une soirée-rencontre autour du film “Le Vivant qui se défend”, de Vincent Verzat, le jeudi 25 septembre 2025. (Partenariat avec le cinéma Vivans).

A l'initiative du cinéma Vivans et sur sa proposition, le Collectif a organisé une table ronde autour des notions d'engagement et de militantisme, thématiques du documentaire.

Avec deux invités : Nelly Pons, écrivaine, et Patrick Petit, élu *Les Écologistes* (remplaçant au pied levé Maud Grard, Conseillère Régionale AURA *Les Écologistes*).

Associations partenaires : Confédération Paysanne, FRAPNA et Terre et Humanisme.

Là aussi, une soirée de qualité ayant réuni plus d'une centaine de personnes.

⇒ **Vote du rapport d'activité : adopté (29 pour, 1 abstention)**

Rapport financier (voir tableau).

Au niveau de l'événement *Les Rencontres du Collectif*, le principe d'un déficit éventuel de 500 € avait été acté. Mais la participation libre faible (environ 3 €/pers en moyenne) et le bénéfice du bar de 65 € seulement ont conduit à un déficit de 678 € sur l'opération.

Il faudra à l'avenir, soit être plus persuasif à l'entrée, soit faire payer l'entrée : une entrée à 5,50 € ne serait nullement dissuasive.

⇒ **Vote du rapport financier : adopté (29 pour, 1 abstention)**

Validation du Document “*Nos propositions pour les Municipales*” (document issu de la synthèse des contributions recueillies dans le Recueil d'idées mis en place au mois de mars pour les habitants du territoire)

⇒ **Vote du document : adopté (29 pour, 1 abstention)**

“Les Rencontres 2026” : appel à idées

Un appel à idées pour la thématique va être lancé aux adhérents dans les jours qui viennent. La thématique sera validée dans une prochaine réunion de la Direction Collégiale à laquelle tous les adhérents sont invités (comme toutes les réunions d'ailleurs).

Perspectives

- Document “Nos propositions pour les municipales” : faire circuler et expliquer le document ⇒ projet de réunion publique.
- Gratifieras : s'appuyer sur cette opération pour mieux faire passer nos messages “Zéro déchet”. ⇒ appel aux adhérents pour rejoindre l'équipe d'organisation. Celle en place se lasse...

Questions diverses

Changement d'adresse du siège social. Actuellement situé à la mairie de St Paul le Jeune, il sera situé dorénavant au domicile d'un(e) élu(e) de la Direction Collégiale.

⇒ **Vote de la proposition : adoptée à l'unanimité**

Renouvellement de la Direction Collégiale

Claudine BERNARD, Arnaud FROMENT, Marie GALIMARD, Dominique GUILLEMET, Cécile LENOIR, Claude MARCIOT, Jean-Yves MEILLAND, Maryline SISINNI, Thierry TOURNOUX.

⇒ **Vote : adopté (29 pour, 1 abstention)**

NOS PROPOSITIONS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE DES VANS EN CEVENNES

Ce document a été élaboré par le Collectif Citoyen pour la Transition Ecologique au Pays des Vans, suite aux Rencontres 2025 et à la mise en place d'un recueil d'idées sur le territoire.

Ces propositions émanent des citoyen.ne.s résident.e.s de la Communauté de communes, conscient.es de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination pour garantir un avenir viable à la population tout en améliorant le bien-être et la santé de tous.

Elles seront soumises aux candidat.e.s des prochaines élections municipales.

Une réunion publique sera organisée durant la campagne afin de permettre à tous les candidat.e.s de se positionner sur ces sujets, au niveau de la commune et de la Communauté de communes.

A- URBANISME

ACCES A UN HABITAT ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE POUR TOU.TE.S

A1 - Favoriser l'accès à des logements en location annuelle et limiter le développement des constructions saisonnières.

A2 - Développer les zones de circulation piétonne.

A3 - Végétaliser et planter des arbres pour limiter les îlots de chaleur.

A4 - Privilégier les matériaux et constructions eco-responsables, et concernant les bâtiments publics, s'engager à respecter les normes les plus exigeantes en matière d'économie d'énergie.

B - MOBILITE

CIRCULATION POUR TOU.TE.S EN SECURITE

B1 - Améliorer le partage des voies de circulation entre tous les usagers à travers la signalétique et la création de trottoirs, ralentisseurs et voies cyclables.

B2 - Créer des points Auto-Stop et aires de covoiturage avec parkings à vélos aux entrées des villages.

B3 - Développer des transports en commun, en particulier le transport à la demande, les navettes intercommunales, et organiser l'auto-partage.

C - AGRICULTURE ET ALIMENTATION

ACCES POUR TOU.T.ES A UNE NOURRITURE SAIN

C1 - Faire passer toutes les cantines en alimentation bio.

C2 - Créer une ferme bio intercommunale.

C3 - Créer et animer des jardins partagés.

C4 - Préserver les terres agricoles.

D- ENERGIE

EVOLUTION DU TERRITOIRE VERS L'ECONOMIE D'ENERGIE ET LA LIMITATION DES ENERGIES FOSSILES

D1 - Soutenir la création de centrales citoyennes en vue de réaliser des économies sur la facture énergétique.

D2 - Equiper les bâtiments publics en énergies renouvelables.

D3 - Prévoir, au niveau de la Communauté de communes, la définition de zones pour l'installation de centrales photovoltaïques et d'éoliennes, sur des projets locaux et en concertation obligatoire avec les populations concernées.

E- DEMOCRATIE

PLANIFICATION DE L'ACTION POUR UN TERRITOIRE A LA HAUTEUR DES DEFIS ECOLOGIQUES ET SOCIAUX

E1 - Mettre en place des conseils citoyens pour favoriser une plus grande implication des citoyen.ne.s dans la vie locale.

E2 - Collaborer étroitement avec les associations engagées sur l'environnement.

E3 - Garantir la transparence dans l'élaboration et la conduite des projets municipaux.